



## **1er mai 2019: Journée internationale de la classe ouvrière**

**St-Etienne - 10h00 Bourse du Travail  
Roanne 10h30 Devant le Centre Universitaire**

*Le 1er mai 1886 débute à Chicago une grève de plusieurs jours organisée par les syndicats des ouvrier.es afin d'obtenir la réduction du temps de travail journalier de 12 à 8 heures impulsée principalement par un syndicalisme révolutionnaire et libertaire*

Le mouvement s'inscrit dans la longue lutte autour de la journée des huit heures, revendication du mouvement ouvrier dans tous les pays depuis ses origines, notamment en France, à l'occasion de la première «journée internationale des travailleuses et des travailleurs». Pour la CNT, cela ne fait aucun doute: le 1er mai reste celui de la lutte des classes, comme nous le rappelle quotidiennement la triste réalité du monde capitaliste: chômage, précarité, casse des services publics et des statuts, profonde remise en cause du code du travail. Le gouvernement balaye un siècle de conquête sociale, à nous de porter collectivement nos choix pour un autre futur !

### **AGIR POUR UN AUTRE FUTUR, UNE NÉCESSITE:**

Pour la CNT, le rapport de force doit se faire par la mobilisation de tous et de toutes, en s'organisant dans les syndicats, outil social et économique appartenant aux travailleur.eses et non aux bureaucrates. Le communisme libertaire, projet révolutionnaire porté par la CNT, basé sur la socialisation et l'autogestion des moyens de production, sur la répartition des richesses produites par ceux et celles qui travaillent est une urgence sociale, politique,

économique et écologique. Puisque ce sont celles et ceux qui souffrent au travail qui produisent les richesses et les services, qui doivent décider. Face à l'Etat et au patronat, la socialisation des entreprises, la démocratie directe et la justice sociale ne sont pas des utopies, mais constituent un projet de société révolutionnaire dont sont porteuses nos pratiques syndicales au quotidien.

### **FACE AUX ATTAQUES SOCIALES DU PATRONAT ET DE L'ÉTAT, LA CNT REVENDIQUE:**

- Le retrait de la loi travail et autres lois/ordonnances patronales à venir;
- L'amnistie pénale et civile pour l'ensemble des militant.es condamné.es;
- Le renforcement des droits syndicaux en entreprise;
- Un accès aux indemnités chômage avec un taux de remplacement à 100% du meilleur salaire;
- L'autogestion des caisses de la sécurité sociale, par les salarié.es eux et elles-mêmes, selon le modèle existant avant les ordonnances de et son financement par le salaire socialisé;
- L'arrêt des exonérations de cotisations sociales patronales;
- Une augmentation significative des salaires;
- Titularisation/CDIsation de tous les emplois précaires (du public comme du privé);

**A Saint Etienne, depuis la fin de la trêve hivernale (un mois déjà, des personnes sans logement, plusieurs fois mal menées par l'Etat, la mairie et la police, continue de lutter pour obtenir un logement leur permettant, eux-elles et leurs enfants de vivre dignement.**

**SOUTIEN TOTAL A LEUR LUTTE**